la cgt fapt activités postales & télécoms
POUR LE DROIT À LA COMMUNICATION
Le Journal DES PIC

STOPPONS CETTE POLITIQUE !

Alors que La Poste fait 1,4 milliards de bénéfices, les fermetures de PIC s'enchaînent, stoppons cette politique car nous finirons tous par en être victimes !



La direction de la Poste est au service du capital financier. Pour accroître ses bénéfices elle a besoin de victimiser les postiers et postières. Ils sont pourtant le pilier de sa production de richesses. Par ses objectifs financiers, elle accélère le processus de destruction. Depuis la Nouvelle Gamme Courrier (2023), le proces-sus de fermeture des PIC s'accélère. La direction veut réduire le nombre d'effectifs en centralisant la charge de travail.

En ce moment, trois PIC sont en cours de fermeture / trans-formation : la PIC de Poitiers, la PIC du Loiret et la PIC de Clermont-Auvergne.

A titre d'exemple, la fermeture PIC Clermont AUVERGNE qui était à l'ordre du jour de la dernière réunion du CSE, est marquante dans cette politique de destruction. Avec un effectif total de 260 personnes, le centre futur ne pourra employer que 80 personnes à l'issue du projet. Au total, 180 personnes sont laissées à leur sort. Une partie de l'activité serait transférée à 200 km au centre de tri de Lyon. Deux autres PIC sont concernées par ce projet : Bordeaux et Montpellier. Le nombre d'employés épuisés et perdant leur capacité de travail en raison de mauvaises conditions de travail est de 47, le nombre de personnes qui ne peuvent pas travailler en raison de graves problèmes de santé est de 14 et l'âge moyen est de 51,6 ans. Ce projet plonge 180 personnes dans l'incertitude : une situation tragique et dramatique. Cela démontre que le côté humain n'est pas important pour La Poste. Le projet repose sur l'optimisation des outils de production et l'augmentation de la charge individuelle de travail pour les agents. La direction de La Poste, préoccupée par le gain financier et le rendement immédiat du projet, insiste pour le mettre en œuvre rapidement.

La CGT s'oppose à toute fermeture de PIC. Nous alertons les agents de l'ensemble des PIC, nous serons tous concernés un jour ou l'autre, soit par la fermeture de notre PIC, soit par l'intégration dans des conditions catastrophiques de nouveaux départements sans contrepartie et avec une charge de travail accrue et insupportable.

Dans les HIS/HMI, la CGT appelle l'ensemble des agents des PIC à s'emparer de ce sujet et discuter d'une mobilisation commune pour l'arrêt des fermetures de PIC.

1,2 MILLIONS de plis en souffrance

La Poste ne fait pas son travail, les agents de CESTAS répondent par la grève !



La PIC de Bordeaux-Cestas a intégré les départements du 17 puis du 16 entre mai et octobre 2024 suite au démantèlement de la PIC de Poitiers pour maximiser les profits du groupe La Poste. Une aberration écologique, économique, et industrielle.

Forcément, à partir de la peak-période il s'est avéré impossible de traiter le courrier dans les temps avec ces nouveaux départements et le retard s'est accumulé en particulier au tri manuel. Les usagers des départements d'Aquitaine et des Charentes subissaient une double peine : retard de tri à la PIC puis retard de distribution avec des tournées à découvert. Les journalistes ont été alertés par la CGT, qui en intersyndicale avec Sud, a fait un communiqué de presse dévoilant la situation.

Plus d'un million de lettres s'entassaient à la mi-janvier à la PIC de Cestas, avec pour les plus anciennes des retards de plus de deux mois !

Pour les agents cela signifiait des zones de stocks surchargées et accidentogènes, un encadrement sous pression. Une majorité des collègues du matin et de la mixte ont répondu par la grève en tenant un piquet suivi d'un débrayage courageux et imprévu dans l'après-midi du 23 janvier.

Les revendications : amélioration des conditions de travail par l'arrêt de l'intégration des départements, grade 2-1 de base et prime d'intégration pour les départements déjà intégrés. Acculée devant le buzz médiatique et la grève, la direction a embauché 25 intérimaires supplémentaires à temps plein pendant 10 jours pour traiter les lettres manuelles en retard.

La grève a permis ainsi d'obtenir que le courrier en retard soit enfin traité, la mise à l'arrêt de l'intégration du 87 initialement prévue au premier semestre, et le doublement des promos en 2-1 pour une RAP au 1er semestre, passant de 8 à 16.

NAO 2025 :

Des miettes pour les postiers alors que le gâteau des bénéfices grossit



Le groupe La Poste a fait 1,4 milliards de bénéfices nets après impôts. La boîte a beau jeu de redonner à peine 10% de ces bénéfices sous forme de prime d'intéressement.

Côté salaire, La Poste est aride.

La dernière « proposition » de la boîte est au ras des pâquerettes. A peine 0,9 % d'augmentation générale au 27 février.

Pourtant les bénéfices montrent que chaque postier a rapporté 7 000 € par an à la boîte.

Accepter une « augmentation » de 13 €, donc en dessous de l'inflation, ce serait accepter une perte de pouvoir d'achat. Au 14 mars l'ensemble des organisations syndicales n'a pas signé l'accord NAO !!!!!

Pour obtenir la réouverture des NAO, il nous faut construire un mouvement massif à La Poste et ailleurs !

LE COMPE N'Y EST PAS DU TOUT

Transfert de Tremblay Roisssy PIC sur Roissy : vous avez dit « accompagnement » ?

Depuis l'annonce de la fermeture de Tremblay Roissy PIC il y a un an, les premiers transferts de personnels ont débutés le 10 mars sur Roissy HUB. Ils sont laissés sans réel accompagnement, l'accueil est réduit à quelques minutes ; il n'y a que peu ou pas d'encadrants pour les guider dans leur activité. Ils devaient retrouver leurs chantiers mais ceux-ci ne sont pas encore totalement mis en place. Les agents sont donc déployés sur divers chantiers, devenant ainsi bouche-trous alors que l'accord précise qu'ils devaient suivre leur trafic. On en est loin du compte. Le personnel est donc dans un état de stress et cette période peut entraîner des risques psychosociaux. La Poste a des responsabilités sur la santé physique et morale des travailleurs. Nous en sommes très loin !

Depuis l'annonce anxiogène il y a 1 an, 2 accords distincts sur l'accompagnement social ont été soumis sur les 2 sites. La CGT ne les a pas signés parce que trop discriminant alors qu'il s'agit du lmême projet.

La CGT s'est opposée sur le projet en associant le personnel sur des journées de mobilisations et débrayage entre le mois de mars jusqu'au jour du Comité Technique du 4 septembre.

Alors que la direction prône un accompagnement de qualité, la réalité en est tout autre. La Direction profite de cette situation fragilisante pour taper sur les résistants dont la CGT et les sanctionner. Lorsque l'on s'attaque à un militant de la CGT, c'est toute la CGT que l'on attaque. Notre syndicat défendra toute personne stigmatisée par des méthodes managériales honteuses et rétrogrades.

Sur ce même site La Poste a été reconnue coupable de harcèlement moral vis-à-vis d'une personne reconnue RQTH l'année dernière ! Ne devrait-elle pas inverser sa politique ? Elle fait de beaux discours de bien-être au travail, la réalité en est tout autre !

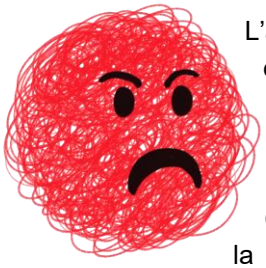
La CGT ne souhaite pas ce qui s'est passé chez Orange (un harcèlement moral considéré comme institutionnalisé par le tribunal).

Continuons le combat ensemble ! Ne laissons pas La Poste dicter notre pensée, notre façon de travailler, d'agir !

La CGT c'est tous ensemble contre l'exploitation des travailleurs par les patrons !

COUP DE COLÈRE DES AGENTS

Débrayages à la PIC de LESQUIN/LILLE



L'année 2025 a commencé comme 2024 s'est terminée... avec des débrayages ! Au mois de décembre des collègues des brigades du matin, de la nuit et de l'après-midi ont fait 1h de grève pour dénoncer les nombreuses attaques. Lutte contre les vols de CA en nuit et plus généralement contre les bas salaires et le sous-effectif partout. Et déjà en janvier en nuit les collègues ont repris le combat avec un nouveau débrayage.

Ils ont 1 000 fois raison !

POSE DES CONGÉS

STOP aux injonctions !



Dans sa déclaration préalable lors du CSE du 26 février, la CGT a demandé aux représentants de La Poste de faire respecter à la lettre le BRH de 1986, l'accord cadre « pacte social » sur les modalités de pose des congés annuels. Aucune note ou pratique locale ne doit, ni ne peut se substituer à ces textes.

Pour exemple à la PIC Wissous ou à la PIC de Rennes, la direction tente de contraindre les agents de poser leurs congés dits « prévisionnels » à l'année sur une feuille de papier volante. Lorsque la feuille est redonnée aux agents, La Poste se permet unilatéralement de modifier les dates souhaitées de manière à faire décompter des CA supplémentaires par rapport aux demandes initiales des agents.

De plus, les directions essayent d'imposer un nombre de jours à poser par tour à chaque agent.

Tout cela ne fait pas partie des règles en vigueur. Ces pratiques locales sont inacceptables car elles sont sources des Risques Psycho Sociaux et ne visent qu'à atteindre des objectifs de réduction de « dette sociale ». Les Congés Payés appartiennent aux salariés, ils doivent en disposer comme ils le souhaitent !

LA CGT DIT NON

au dialogue social version La Poste

Si l'on s'en tient à la conception du dialogue social imposée par La Poste avec le CSE, la résolution des problématiques rencontrées par les agents risque de prendre un certain temps si un jour elle arrive. Entre les RPx (Représentants de proximité) surchargés de tâches, les différents niveaux de « traitement des sujets », la tendance de la direction à s'échapper des négociations avec les organisations syndicales représentatives, il faut s'attendre à des désagréments pour les salarié.es.

Pour la CGT, la force des salarié.es réside dans leur organisation collective sur les lieux de travail.

L'objectif est clair pour la direction : isoler les agents pour qu'iels traitent individuellement avec les managers et directeurs d'entité (ancien directeur d'établissement).**La démarche CGT est à l'opposé de cette individualisation des problématiques.**

De ce point de vue, la section syndicale est un outil à disposition des salarié.es reconnu depuis 1968 pour porter leurs revendications. Contrairement aux Représentant de Proximité qui peuvent venir d'un autre bureau, la section syndicale permet aux premier.es concerné.es de traiter directement de leurs problématiques avec la direction. La construction des cahiers revendicatifs reste le premier outil de négociation syndicale.

La Poste, de son côté, cherche en permanence à remettre en question les possibilités d'auto-organisation des salarié.es sur leur lieu de travail. **Pour la CGT, au contraire, toutes ses structures sont des outils mis à disposition des travailleur.euses pour permettre un rapport de force qui leur soit favorable dans l'affrontement capital/travail.**

Fédération nationale des salariés du secteur des activités postales et de télécommunications CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex
Tél. : 01 48 18 54 00 C.C.P. Paris 20376 D
Site : www.cgt-fapt.fr Mail : fede@cgt-fapt.fr

Je rejoins la CGT